



Golf de l'Île Fleurie

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées par la **Société Anonyme Golf de l'Île Fleurie**, au capital de **365 165 euros**, dont le siège social est situé à **l'Île des Impressionnistes – 78400 Chatou**, immatriculée au **Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles** sous le numéro **SIREN 345 291 595**.

Elles régissent les relations contractuelles entre la société et toute personne physique ou morale souscrivant à un abonnement ou à une formule d'enseignement auprès du Golf de l'Île Fleurie.

2. Offres concernées

Les offres visées par ces conditions générales comprennent, sans s'y limiter :

- L'Abonnement Semainier 5/7
- L'Abonnement Privilège 7/7
- L'Abonnement Impressionniste 5/7
- L'Abonnement Impressionniste 7/7
- La Women Académie
- La Gentleman Académie
- L'École de Golf
- Le Pass Parcours

3. Non-remboursabilité des abonnements et formules

Toute souscription à l'un des abonnements ou formules listés ci-dessus est **ferme et définitive**. Aucun remboursement total ou partiel ne pourra être exigé, quelle qu'en soit la raison (désistement, empêchement personnel, maladie, déménagement, ou toute autre circonstance indépendante de notre volonté).

4. Durée des abonnements

Les abonnements et formules sont valables pour la durée indiquée au moment de la souscription. Aucun report de validité ou prolongation ne sera accordé en cas d'absence ou de non-utilisation.

5. Conditions d'utilisation

Les abonnements 5/7 donnent accès au parcours et aux installations du lundi au vendredi inclus.

Les abonnements 7/7 offrent un accès tous les jours de la semaine.

L'accès aux académies (Women, Gentleman) et à l'École de Golf se fait selon les calendriers et modalités spécifiques à chaque programme.

6. Cession des abonnements

Les abonnements sont **strictement personnels** et **non cessibles**. Toute tentative de transfert, de revente ou d'utilisation par un tiers sans autorisation préalable écrite du Golf de l'Île Fleurie entraînera la résiliation immédiate de l'abonnement, sans remboursement.

7. Suspension pour non-respect du règlement

Le Golf de l'Île Fleurie se réserve le droit de **suspendre temporairement ou définitivement tout abonnement ou accès** en cas de **non-respect du règlement intérieur**, des consignes de sécurité, des règles de bonne conduite ou en cas de comportement jugé inapproprié, sans qu'aucun remboursement ne soit dû.

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil du golf et consultable sur demande.

8. Modification des conditions générales

Le Golf de l'Île Fleurie se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Les abonnés seront informés de toute modification par voie d'affichage sur le site internet ou dans les locaux. La version applicable est celle en vigueur à la date d'application mentionnée.

9. Modalités de paiement

Le paiement des abonnements et formules peut s'effectuer :

- **En une seule fois** par carte bancaire au moment de l'inscription.
- **Par prélèvements mensuels** via carte bancaire enregistrée sous forme d'**empreinte bancaire sécurisée**.

Les paiements mensualisés sont soumis à un surcoût. Le montant total sera donc supérieur à un paiement comptant. Ce surcoût correspond aux frais de gestion liés à la mensualisation.

10. Défaut de paiement

En cas de rejet de prélèvement ou d'impayé, l'accès au parcours et aux installations pourra être suspendu jusqu'à régularisation. Des frais de traitement pourront être appliqués. En cas de non-paiement prolongé, le Golf de l'Île Fleurie se réserve le droit de résilier l'abonnement sans remboursement.

11. Responsabilité et force majeure

Le Golf de l'Île Fleurie se réserve le droit de modifier ou d'annuler une prestation en cas de force majeure ou d'événement exceptionnel. Dans ce cas, un report pourra être proposé, sans obligation de remboursement.

12. Acceptation des conditions

La souscription à un abonnement ou une formule implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

13. Conditions tarifaires applicables les jours fériés

Les abonnements 5/7, 5/7 Impressionniste, Women Academy (semaine) et Gentlemen Academy (semaine) ne donnent pas accès au parcours les jours fériés sans supplément.

Les bénéficiaires de ces formules devront donc s'acquitter du green fee week-end s'ils souhaitent jouer un jour férié.

En conséquence, les jours fériés ne sont pas inclus dans la validité de ces abonnements et seront facturés au tarif week-end en vigueur, selon la grille tarifaire applicable à la date de jeu.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :
(signature obligatoire)

Signature : _____